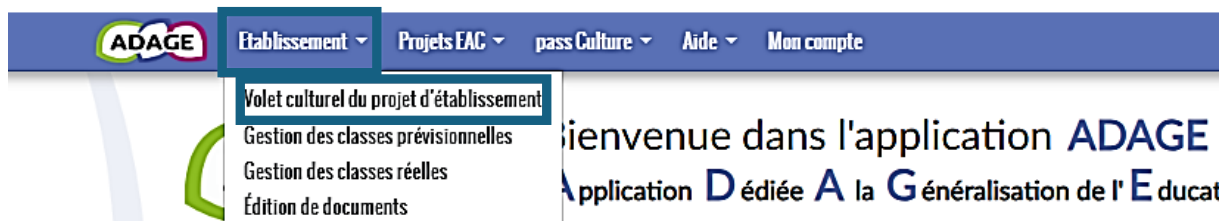


Référencer sa participation au

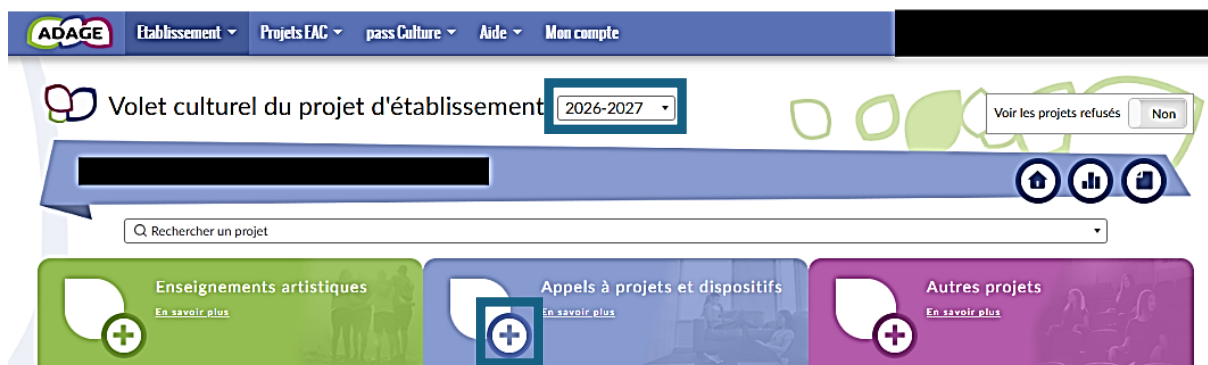
Concours de création artistique - Cinéma/Photographie sur ADAGE

Votre classe ou une partie de vos élèves a bénéficié d'une action ou d'un projet d'éducation artistique et culturelle. Afin que cette action soit inscrite dans votre parcours et celui de vos élèves, nous vous invitons à la référencer sur la plateforme **ADAGE**, application dédiée à la généralisation de l'EAC, en moins de 5 minutes. Vous pouvez, soit vous rapprocher du **référent culture** de votre établissement afin qu'il saisisse les informations (projet, élèves ou classes concernés, etc.), soit le faire vous-même directement en suivant les étapes ci-dessous :

1. Demandez le profil « rédacteur de projet » à votre chef d'établissement.
2. Connectez-vous au portail « Arena », puis recherchez l'application « ADAGE ».
3. Cliquez sur l'onglet « Établissement » puis sélectionnez « Volet culturel du projet d'établissement »



4. Sur cette nouvelle page, sélectionnez l'année scolaire (2026-2027) puis cliquez sur le « + » dans l'onglet bleu « Appels à projets et dispositifs ».



- Sélectionnez dans le menu déroulant le dispositif « **Concours de création artistique - Cinéma/Photographie** ».
- Dans la fenêtre qui s'ouvre, remplissez les informations relatives à votre participation : titre du projet, classe(s) engagée(s) ou groupe d'élèves, partenaire(s), domaine(s) de l'EAC concerné(s), etc.

Titre : *	Indiquer le nom de votre projet.	
Axes du volet culturel :	Q Sélectionner un ou deux axes.	
Priorités pédagogiques : ⓘ	Q Sélectionner une ou deux priorités pédagogiques.	
Classes prévisionnelles : *	Q Sélectionner les classes.	
Créer un groupe-classe		
	Sélectionnez la ou les classes engagées ou reconstituez un groupe classe et indiquez à chaque fois le ou les enseignants référents -	
Partenaires : ⓘ	Q Rechercher un partenaire	Partenaires présents dans la base ADAGE
Autres Partenaires : ⓘ	Indiquer un partenaire ici s'il est absent de la liste ci-dessus.	
Domaines : *	Q Sélectionner les domaines artistiques et culturels.	Partenaires non référencés

- Vous pouvez également détailler la manière dont les élèves ont bénéficié des 3 piliers de l'EAC.

Piliers de l'EAC ⓘ	
Rencontrer : ⓘ	Descriptif succinct des œuvres, des lieux, des professionnels rencontrés.
Pratiquer : ⓘ	Descriptif succinct de la pratique artistique et/ou scientifique.
Connaître : ⓘ	Descriptif succinct des champs de connaissance explorés.



- N'oubliez pas en bas de page **d'enregistrer votre saisie** afin que le référencement soit effectif.

Maintenant que votre projet est référencé, sachez que vous pouvez également éditer des attestations de participation à vos élèves dans l'onglet « Établissement » :

- rubrique « Édition de documents » lorsqu'il s'agit de le faire pour une ou des classes entières ;
- ou via l'onglet « Projet EAC », rubrique « Suivi des élèves », pour une attestation individuelle.

En vous remerciant pour votre contribution à l'enrichissement du parcours d'EAC des élèves.

Bureau de l'éducation artistique et culturelle
Direction générale de l'enseignement scolaire